

Messieurs les membres de la commission du BAPE, j'ai eu l'occasion de discuter avec certains ingénieurs et il semble qu'on commence à pressentir un certain ralentissement dans le secteur de la construction au Québec. Il semble que notre région n'y échapperait pas.

Et même si cela était plus ou moins le cas, le contexte économique mondial se modifie à une telle rapidité, que les économies industrialisées, dont la nôtre, doivent saisir toutes les opportunités pour être en mesure de traverser les jours plus sombres. Un projet de la nature du port méthanier promu par Rabaska s'inscrit en ce sens.

Avec Rabaska, plusieurs de nos acteurs économiques seront mis à contribution. C'est ainsi qu'au cours de la période de construction, toutes les facettes de la construction seront touchées. On estime à plus 3 500, le nombre d'emplois directs et indirects qui seront offerts pendant cette phase. Les secteurs de compétence qui seront sollicités sont l'ingénierie civile, mécanique et industrielle ; l'architecture ; les métiers avec carte de compétence comme la charpenterie-menuiserie, la cimenterie, l'électricité, la ferblanterie, la mécanique de chantier et de machinerie lourde, etc. Le promoteur s'engage aussi à faire le maximum pour s'approvisionner chez des entreprises et des marchands locaux.

Puis, lorsque Rabaska entrera en opération, 70 emplois directs de qualité seront créés. Sans compter que le promoteur favorisera, en collaboration avec les autorités lévisiennes, la formation et l'embauche de travailleurs qualifiés. D'ailleurs, Rabaska a conclu avec la ville de Lévis une entente écrite, par laquelle elle s'engage à financer la mise sur pied

d'une chaire en énergie. Cela pourrait être l'amorce du développement d'un champ d'expertise pouvant nous permettre un jour, pas si lointain, d'exporter le savoir que nous aurons acquis en matière de traitement du gaz naturel, à titre d'exemple.

Mais, outre le fait de s'investir dans la création d'emplois et la sous-traitance sur la scène régionale, Rabaska procurera à Lévis des recettes fiscales fort intéressantes. Il est convenu, toujours par écrit, qu'en moyenne 10 millions \$ seront versés à la municipalité annuellement. De l'argent, donc, qui pourrait être générateur pour le démarrage d'autres projets, la Société de développement économique pouvant, de ce fait, apporter plus de supports aux entrepreneurs existants, mais aussi à ceux et celles voulant le devenir.

Évidemment, on ne peut passer sous silence ce qu'il est convenu d'appeler « la dangerosité » du projet Rabaska. Ce sont, bien sûr, les opposants qui en ont fait état. Tous en sont conscients, le promoteur au premier chef. Sauf que tant sur le site du port méthanier que lors du transport du gaz naturel liquéfié (GNL), des mesures de sécurité très strictes seront appliquées, calquées sur des installations du même genre. Il ne faut tout de même pas oublier que Gaz Métropolitain possède un plan, dans l'Est de Montréal, qui ressemble, à maintes égards, à ce que sera le port méthanier de Lévis. À une différence près, c'est qu'à Montréal, on procède à la liquéfaction du gaz naturel. La liquéfaction est l'opération dans le traitement du gaz naturel qui recèle le plus haut niveau de risque. Pourtant, des résidences, un centre hospitalier, des commerces et des entreprises logent à proximité de ces installations et jamais rien de sérieux ne s'y est produit. On dit que cette usine de Gaz Métro existe depuis 1969.

À Lévis, aucune opération de liquéfaction ne sera effectuée. On ne fera que la regazéification. Le coefficient de danger sera donc sensiblement diminué.

Je pense qu'il n'est pas nécessaire d'élaborer tellement sur le projet de port méthanier que propose Rabaska, pour en conclure que la région en retirera beaucoup plus d'avantages que d'inconvénients.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marc Duguay', with a stylized, cursive script.

Marc Duguay